

Le Havre Mardi 12 avril 2005

Rencontre avec Marie-George BUFFET

un salarié menacé de licenciement, un syndicaliste britannique, un travailleur portuaire confronté à une nouvelle directive européenne, une chômeuse dont la recherche d'emploi est livrée à une entreprise privée, un enseignant mobilisé contre les suppressions de postes dans l'Education nationale, un syndicaliste paysan, un salarié de la chimie mis en concurrence avec des travailleurs étrangers, une mère d'élève en lutte contre les fermetures de classes et la logique comptable, une retraitée dont le pouvoir d'achat diminue, une lycéenne dans l'action contre l'école à deux vitesses, un citoyen attaché à notre souveraineté nationale, un élu socialiste, un conseiller général de l'Eure, une syndicaliste de la santé, un militant pacifiste ...

Ils diront leurs raisons de voter NON

Un NON porteur d'espoir



Sébastien Jumel
Conseiller général de dieppe-ouest

Le "NON" au projet de Constitution, qui puise sa force à gauche, gagne du terrain et destabilise peu à peu les certitudes de Bruxelles et les tenants du OUI qui sont à cours d'arguments pertinents.

Mardi, en séance plénière du Département, les Conseillers Généraux communistes ont fait la démonstration que la construction libérale de l'Europe avait des déclinaisons très concrètes à l'échelle de la Seine-Maritime.

En effet, poussés par les milliers de salariés qui se sont mobilisés ce week-end à Bruxelles, tout le monde aujourd'hui, y compris ceux qui avaient rédigé la directive - sont contraints de dénoncer cette même directive Bolkestein- nous nous sommes appuyés sur cette unanimité conjoncturelle pour que tous les appels d'offres européens du département (constructions de collèges, équipements sportifs...) prônent une clause du mieux-disant social à l'inverse de la directive qui, en vérité, n'est pas abandonnée.

A Dieppe, à Rouen comme au Havre, tout le monde est d'accord pour défendre l'emploi notamment dans le domaine portuaire. Nous sommes donc intervenus pour dénoncer le projet de loi RIF, véritable pavillon de complaisance, et pour demander que le Conseil Général en tire toutes les conséquences et décide que les deux ferry en construction battent pavillon français.

Sur les questions essentielles du droit à l'énergie pour tous, EDF-GDF, sur injonction de Bruxelles, est en cours de privatisation. Dans une logique de rentabilité le service public, au usagers notamment pour les plus démunis, n'est plus une priorité.

Dans une logique libérale, la maintenance, la formation du personnel, la recherche fondamentale, ne sont plus au centre des préoccupations avec tout ce que cela comporte comme risques dans un département qui compte deux centrales nucléaires et une centrale thermique.

C'est parce qu'ils ont conscience que la Constitution aggraverait leur situation quotidienne, c'est parce qu'ils ont conscience qu'une victoire du OUI rendrait inefficace toute politique, y compris à l'échelle du département, que les habitants du département iront voter "NON" le 29 mai prochain. Ce "NON" est un "NON" de refus mais aussi un "NON" porteur d'espoir. Le "NON" majoritaire est le seul moyen de mettre en œuvre un traité européen qui préserve nos services publics, notre protection sociale, notre emploi.

Le "NON" majoritaire est le seul moyen de donner un nouveau souffle à la gauche pour une autre politique en France.

Le 12 avril, avec Marie-George Buffet au Havre, des salariés, des syndicalistes, des paysans, des enseignants, des lycéens pour un "NON" rassembleur diront qu'en définitive la chance l'Europe de demain c'est d'utiliser le vote "NON".

mars 2005

N° 4

projets

analyse

démarche

initiatives

communistes

en Seine-Maritime

La lettre d'information des communistes de la Seine-Maritime est éditée par la fédération du Parti communiste français

Parti communiste français

Après le 10 mars Les salariés doivent être entendus !

Augmentation du pouvoir d'achat :

Le bras d'honneur de Seillière

Côté rue, les passions et le « ressenti », côté salons (du patronat), la raison et la « réalité ». Ernest-Antoine Seillière a rompu l'assourdissant silence du MEDEF depuis le succès des mobilisations sociales du 10 mars. Et en guise de réponse, le baron n'y est pas allé de main morte : pas question d'augmenter les salaires dans le privé. C'est un spectaculaire bras d'honneur pour le million de salariés qui a manifesté dans toute la France, doublé d'un petit pied de nez au

gouvernement qui, depuis lors, conseille au patronat de lâcher du lest sur les salaires. En quelques mouvements, Ernest-Antoine Seillière entonne son tube de ces derniers mois («le partage de la valeur ajoutée ne

s'est pas du tout dégradé au détriment des salariés et au profit des entreprises»), cela sonne faux.

Premier mouvement :

Le gouvernement fait n'importe quoi en rouvrant les négociations salariales dans la fonction publique. « Il y a une initiative du gouvernement qui n'est pas encore décidée, mais on laisse filtrer l'augmentation supplémentaire de 1 % dans la fonction publique, déplore Ernest-Antoine Seillière.

Deuxième mouvement :

Le MEDEF n'a rien à dire pour les augmentations salariales... « Dans le secteur privé, en dépit de l'illusion qu'on veut en donner, il n'existe pas une autorité qui puisse décider d'une augmentation des salaires, reprend le patron des patrons.

Troisième mouvement :

Les profits explosent, la colère aussi, mais le MEDEF invite à circuler, car ça n'a rien à voir.

Quatrième mouvement :

Le gouvernement devrait, aux yeux du

patronat, reprendre sa propagande. « À donner plus de salaires que ce que permet la productivité, on atteint la compétitivité et on crée du chômage, considère encore Seillière.

Cinquième mouvement :

Le MEDEF encourage les branches à ne surtout pas négocier sur les salaires et, en toute hypothèse, à refuser de faire démarrer les grilles au niveau du SMIC.



10 mars : 25000 manifestants a Rouen, au Havre et Dieppe

Abonnement et diffusion de l'avenir de Seine-Maritime:

Pour soutenir et faire connaître L'Avenir de Seine-Maritime souscrivez un abonnement (voir page 8)

Faites connaître ce journal en nous communiquant les adresses de personnes désirant le recevoir

contact : avenir de Seine-Maritime, 33 place de l'hôtel de ville, 76000 Rouen

REPÈRES

■ L'envolée des profits

Le meilleur millésime de l'histoire en terme de bénéfices !

La série continue !

Après Total et ses 9 milliards d'euros plus de seize sociétés ont dépassé le milliards d'euros de profits !
France-telecom : 2,74 milliards
Arcelor : 2,3 milliards +80% !
Sanofi : 5,2 milliards € +18%
Société Générale : 3,1 milliards € +25%
BNP Paribas : 4,7 milliards €
L'Oréal : 3,6 milliards €
Renault : 3,55 milliards €
AXA : 2,5 milliards €
Saint-Gobain : 1,08 milliard €
Credit agricole : 2,2 milliards €
EADS : 1,03 milliard €
Suez : 1,8 milliard €
LVMH : 1,01 milliard €
Dexia : 1,77 milliard €
Carrefour : 1,38 milliard €
EDF GDF : 2,39 Milliards €

Au total les sociétés du CAC 40 de la bourse ont fait plus de 57 milliards de profits !

Et les autres entreprises "plus petites" de Seine-Martime ne sont pas en reste

Vallourec : 135 millions, comparable aux meilleures années.

Eramet : 342 millions €

Et toujours rien pour les salaires dans ces entreprises !



Sans garantie des droits fondamentaux, il n'y a pas d'avenir pour l'Europe

À L'APPEL DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES
TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS, DES MILLIERS DE
CHEMINOTS ONT MANIFESTÉ À STRASBOURG LE 7 MARS

FAIRE DÉRAILLER LA LIBÉRALISATION FERROVIAIRE

Plusieurs milliers de cheminots venus de tous les pays de l'Union européenne se sont rassemblés à Strasbourg. À l'appel de la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF), ils entendent exiger, à l'occasion d'un rassemblement devant la gare de la capitale alsacienne, le retrait de la directive de libéralisation dite du troisième paquet ferroviaire. Le Parlement européen doit examiner le projet d'ouverture à la concurrence du transport international de voyageurs. Le vote définitif sur le texte pourrait intervenir au courant du mois de juin.

Élaborée en mars 2004 par l'ancienne commissaire européenne aux Transports Loyola de Palacio, le "troisième paquet ferroviaire" comporte quatre textes : deux directives et deux règlements. La première directive vise à ouvrir à la concurrence le transport international de voyageurs d'ici à 2010. Elle constitue un nouveau pas vers la "libéralisation" du rail après les deux premiers paquets ferroviaires consacrés à celle du fret. La seconde directive sur la certification des conducteurs fixe un niveau de qualification, de formation nécessaire pour ces personnels afin d'assurer un niveau de sécurité indispensable dans le ferroviaire.

Les organisations syndicales et européennes de cheminots ainsi que l'ETF réclament le retrait de la directive sur l'ouverture à la concurrence du transport international de voyageurs. Elles souhaitent également que la directive sur la certification

soit améliorée et que des garanties soient données pour qu'avec les deux règlements elle ne contribue pas à introduire, dans le transport ferroviaire, un dumping social comparable à celui connu dans le transport routier. **Plus généralement, les syndicats de cheminots et l'ETF réclament que soit effectué, conformément aux engagements de Barcelone, un bilan de la libéralisation du système ferroviaire à laquelle ils s'opposent.**



Dans leur mobilisation, les cheminots européens peuvent compter sur le soutien et l'engagement d'une partie des eurodéputés de gauche. Si les parlementaires de droite et du PSE ont, dans leur grande majorité (les élus UMP et socialistes français compris), voté le 14 janvier 2003 en faveur de la libéralisation totale du rail, les élus de la GUE-NGL s'opposent à cette nouvelle étape de la libéralisation. Francis Wurtz et les parlementaires communiste français Francis ont rencontré les syndicalistes européens.

La bataille se mène également au sein même des pays de l'Union européenne. Ainsi, les élus du groupe communiste républicain et citoyen au Sénat français ont déposé, le 17 janvier dernier, un projet de résolution demandant le retrait du projet de directive européenne. Un texte qui constitue, selon eux, "un train de mesures dont l'objectif fondamental est de soumettre, en Europe, le transport ferroviaire à la loi du marché en abandonnant les missions de service public et l'objectif fondamental de satisfaction de l'intérêt général".

INITIATIVES

ROUEN :
JACKY HÉNIN

**Rencontre
avec les cheminots
29 mars à 17 h
maison du peuple
161 rue de Paris
Sotteville**

Budget de la SNCF et plan "Véron" cassent le service public

Le budget de la SNCF pour l'année 2005 est marqué par une accélération brutale des orientations libérales de 2003 et 2004.

Il s'inscrit dans la soumission de l'entreprise nationale et de l'état au diktats du MEDEF et de Bruxelles en matière de service public et de transport, plus particulièrement le ferroviaire.

Les transports, qu'ils soient de marchandises ou de voyageurs, représentent un enjeu de société qui ne peut s'accomoder de tels choix. D'autant plus que ceux-ci sont faits en dehors de toute concertation.

Face à cet enjeu sociétal, le parti communiste se prononce clairement pour d'autres choix mettant au centre la rénovation des Services Publics

Une nouvelle étape du désengagement de l'Etat

Elle se traduit à la SNCF par la présentation du budget par branches d'activités indépendantes, structurellement et financièrement, les unes des autres, ce qui est une première.

La réduction de 3990 emplois à statut en 2005 portera le nombre de cheminots en moins à près de 12000 en 4 ans.

Ce désengagement de l'état dans le budget SNCF comporte aussi de graves mesures pour la cohésion sociale par la diminution de 5% des compensations pour les tarifs sociaux et l'augmentation concomitante de 8,4% de ces compensations par les régions.

Sortir du plan Véron et ouvrir une perspective de développement du fret SNCF

S'il " réussit ", le plan Véron mène tout droit à la privatisation d'activités fret/SNCF. S'il échoue, ce plan Véron conduit à la liquidation des actifs (machines, wagons, domaine...). Il est urgent de changer la donne, de reprendre la "main visible" du public.

La recherche exclusive de rentabilité financière entraîne une pres-

sion formidable sur les coûts de production, particulièrement coûts de transports. Le plan Véron, c'est la soumission au diktat tout routier décrété par le MEDEF.

Pour répondre aux évolutions de système de production, la SNCF son groupe peuvent mettre en œuvre des " nouveaux systèmes" mettant de traiter les flux de marchandises. Des critères, autres que la rentabilité financière, le chiffre d'affaire ou la tonne/km sont à rechercher en terme d'efficacité économique et sociale. Une politique dynamique de recherche/ développement et d'investissement doit être instaurée en liaison avec l'industrie ferroviaire. Une nouvelle qualité faisant contribuer les bénéficiaires réels des transports. La reprise de la dette, par l'état, supprimerait la charge des emprunts passés. RFF, structure de cantonnement, frein énorme à l'investissement et au développement, devenu inutile serait supprimé.

La SNCF, entreprise publique, n'est pas une entreprise comme les autres et ne peut donc pas être traitée comme telle. Son rôle structurant des économies locales et régionales en fait un outil indispensable de l'aménagement du territoire, c'est donc une entreprise d'intérêt public national au service de l'intérêt général.

Nous proposons d'agir pour:

-Le développement des réseaux historiques de Chemin de fer des coopérations, en faisant gagner le non au projet de constitution européenne.

-Amplifier les convergences de luttes des salariés du secteur de la population pour l'environnement et le développement durable.

-La mise en oeuvre de grands débats publics régionaux sur le service public ferroviaire.

Royaume-Uni : " Renationaliser les chemins de fer "

Gary Fabian est l'un des responsables nationaux de l'ASLEF, le syndicat britannique des conducteurs de trains (17 000 membres). Il explique à l'Humanité le point de vue que son syndicat présentera à Strasbourg.

" Nous avons une grande et douloureuse expérience de la libéralisation de nos chemins de fer en Grande-Bretagne. Notre position aujourd'hui est claire : nous voulons que dans sa totalité le réseau, privatisé par les conservateurs, soit de nouveau une propriété publique sous responsabilité publique. En donnant aux syndicats et à des représentants des passagers et utilisateurs le contrôle des chemins de fer, nous pourrions créer un environnement plus sécurisé et cesser de fournir des profits à des sociétés privées qui ont fait tant de dégâts. En dépit du soutien d'autres syndicats et d'un bon nombre de députés travaillistes pour la renationalisation des chemins de fer, le gouvernement actuel refuse de mettre en oeuvre les promesses faites dans cette direction par le Labour.

Nous avons besoin d'une politique intégrée pour les transports de passagers et de fret, ce qui ne passe pas par la libéralisation. Il nous faut un équilibre entre le rail et la route (nous nous sommes opposés au transfert des trains postaux aux camions). Nous avons besoin d'investissements planifiés dans des domaines négligés, tel le transport par voie navigable. Nous espérons que nos expériences en Grande-Bretagne seront utiles à tous ceux qui, en Europe, veulent défendre les services publics. "



**Rencontre avec
Marie-george BUFFET
Mardi 12 avril le Havre
18h30 salle Franklin**

salariés, syndicalistes, paysans
ils diront leurs raisons de voter NON
au projet de Constitution Européenne

Départs en car de Rouen, Dieppe, St Etienne du Rouvray, Elbeuf
renseignements au 02 35 07 89 ou 02 35 84 10 77

Vues de Bruxelles

1 000 de Normandie le samedi 19 mars à Bruxelles parmi les 70 000 manifestants.

Dans toutes les langues, l'opposition à la directive de Bolkestein, symbole d'une politique européenne essentiellement libérale et donc fermée aux attentes sociales.

Parmi les salariés français, massivement présents, le NON au projet de constitution dominait largement. Il se confirme que l'attente en Europe est autre chose que le traité européen où la concurrence libre et non faussée prime sur tous les droits.



Qui a dit que le NON isolerait la France de l'Europe ?



photos Jean-claude Blondel

Bâtisseurs de L'EUROPE DES PEUPLES

A l'invitation des communistes de Gonfreville l'Orcher, une trentaine de personnes ont participé à une réunion publique autour du " non " à la Constitution européenne, le 22 mars dernier.

Plusieurs participants ont montré qu'il ne s'agit pas d'une Constitution, déclinant des grandes valeurs, comme le fait la Constitution française, mais d'un texte donnant des orientations économiques et politiques à l'Europe : "un texte qui fera la loi", a indiqué un intervenant.

Plusieurs personnes ont dénoncé les dangers de cette Constitution : sur le social, citant par exemple Roselyne BACHELOT (UMP) qui, interviewée le matin-même sur une radio, montrait qu'il serait possible de mener une politique sociale avec la Constitution européenne et que la France était capable de " réformes ". La preuve ? " La réforme des retraites mise en œuvre par le gouvernement ", a-t-elle indiqué en substance ! Les risques pour la paix ont aussi été mis en avant, puisque le texte prône une militarisation de l'Europe, un alignement sur l'OTAN et les Etats-Unis.

Un intervenant a souhaité que la responsabilité des socialistes dans la construction ultra-libérale de l'Europe soit davantage affirmée. D'autres ont indiqué que, sans rien taire, il fallait rassembler autour du " non " : de nombreux électeurs socialistes s'appêtant à voter " non ", il faut les encourager en ce sens.

Un autre a expliqué qu'il rencontrait beaucoup de gens " qui sentent que cette constitution est mauvaise, qui aimeraient



voter " non " et qui s'interrogent sur " ce qui se passera après le " non ". Pour certains, " il ne se passera rien ", au sens où l'Europe continuera de fonctionner sur la base des traités actuels. En même temps, une perspective, un espoir peuvent s'ouvrir parce qu'une majorité de Français indiquera vouloir que notre pays se démarque nettement de la logique libérale. Ça " bousculera ", " cela pourra créer une dynamique ". En France, où la gauche sera interpellée sur les choix qu'elle entend mettre en œuvre, et aussi en Europe. D'autres pays européens se prononceront par référendum, dans les mois à venir. Ils pourront s'appuyer sur le " non " français, et l'exigence que l'on donne de nouvelles bases à l'Europe prendra de la force. " Il faudra réécrire un nouveau traité ". Des propositions comme la taxation des ré-importations des entreprises qui délocalisent ont été évoquées. " Pourquoi ne pas imaginer associer tous les peuples européens à une telle élaboration ? " Faut-il d'ailleurs une Constitution ou simplement une " charte ", un texte fondamental qui ne domine pas nos lois nationales ?

Les récents sondages ont été jugés encourageants mais beaucoup ont indiqués qu'il fallait amplifier la mobilisation pour assurer la victoire du " non ". Un participant a fait part de sa crainte que les médias utilisent Le Pen, aujourd'hui silencieux, pour effrayer des partisans du " non ", à la fin de la campagne. " Les lycéens, dont certains font le lien entre la réforme Fillon et la Constitution, peuvent être sensibles à cela ". La demande a été faite de continuer à publier des articles de la constitution pour que les électeurs, qui recevront ce volumineux document seulement quelques jours avant le vote, prennent connaissance de son contenu.

les luttes et les combats qui font gagner le non-les luttes et les combats qui font gagner le non-les luttes et les combats qui font gagner le non-les

La quinzaine des forums débats

SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Rencontre avec les chemi-nots le mardi 29 mars avec Jacky Hénin
Député européen

ST ETIENNE DU ROUVRAY

Samedi 2 avril 10 h
rencontre publique avec
hubert Wulfranc
quartier Verlaine

NEUVILLE LES DIEPPE

mercredi 6 avril

TOURVILLE LA RIVIERE

jeudi 7 avril

LE HAVRE ET SA REGION

10 avril : assemblée populaire quartier de l'Eure

12 avril meeting avec M.G.
Buffet

OFFFRANVILLE

mercredi 20 avril

DIEPPE

mercredi 27 avril

SAINT VALERY EN CAUX

mercredi 27 avril 18h avec
Daniel Paul

BOLBEC

Vendredi 29 avril

CANTELEU

Vendredi 29 avril
rencontre-débat avec
Christian Cuvilliez
salle Salacrou mairie 18h

ARQUES LA BATAILLE

mercredi 11 mai

et des dizaines d'autre réunions prévues sur les cantons du Havre, Barentin, le trait, Fécamp, Neufchatel, blangy, Yvetot, Harfleur, Rogerville etc.
les informations et les lieux étant diffusés localement

Reprise des expulsions après le 15 mars, le développement de la précarité, plus d'un million de Rmistes, 29700 en Seine-Maritime soit 1200 de plus en un an, tout cela devient insupportable;

Précarité, libéralisation



Daniel Paul
député de Seine-
Maritime

L'Avenir : Le groupe communiste à l'Assemblée Nationale a déposé une proposition de loi relative au droit de vivre dans la dignité. Pourquoi une telle loi ?

Daniel Paul : Nous avons pris acte des insuffisances des dispositifs de lutte contre l'exclusion, de l'augmentation du nombre de situations de grande pauvreté et de la non-reconnaissance du droit universel à l'accès des biens de première nécessité. Ce texte vise à reconnaître l'existence de droits

inaliénables : droit au logement, à la fourniture en énergie et en eau, droit à un revenu décent permettant à chacun de satisfaire les besoins essentiels et de poursuivre une vie sociale normale.

L'Avenir : Quelles propositions avancez-vous dans cette proposition de loi?

D.Paul : Nous demandons une meilleure reconnaissance du droit au logement par l'interdiction de toute expulsion pour des motifs économiques et sociaux. Le bailleur est tenu de saisir la commission départementale de solidarité dès le deuxième loyer impayé.

L'instauration d'un droit à l'énergie et en eau : Les coupures de fourniture en énergie et en eau sont interdites. Le fournisseur ou le distributeur est tenu de saisir, à compter de deux échéances impayées, la commission départementale de solidarité, qui statue sur les demandes d'aide.

La modification des modes de calcul du reste à vivre, en excluant de la part saisissable des revenus les sommes perçues au titre de prestations familiales et prenant en compte les personnes à charge.

Nous proposons aussi d'étendre le bénéfice de la tarification sociale en matière d'électricité à l'ensemble des usagers qui ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

L'Avenir : Aujourd'hui plus personne ne nie plus qu'il existe une situation d'urgence dans le domaine du logement et le volet de la loi dite de "cohésion sociale" vise à répondre à cette urgence, quel est votre sentiment par rapport à cette loi ?

D.Paul : Ce qu'il faut savoir c'est que dans le même temps où le ministre annonce la construction de 500 000 logements,

l'état baisse d'un milliard d'euros le budget du logement, qu'il transfère aux départements, sans compensation financière intégrale, faisant ainsi éclater la solidarité nationale.

De telles mesures nous rendent méfiants quant aux moyens dont disposera le plan Boorlo .

J'ajoute que sur les 500 000 logements sociaux promis 190 000 sont des " PLS ", c'est-à-dire du logement qui nécessite des revenus supérieurs à deux SMIC et ne visent en fait que 15% de la population

L'Avenir : Vous avez aussi déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'ouverture à la concurrence des services publics qu'attendez-vous d'une telle commission ?

Daniel Paul : Devant l'ampleur des dégâts constatés dans les secteurs ouverts à la concurrence il nous semble relever du devoir de la représentation nationale d'établir un bilan sérieux de la situation .

Les chantres de la libéralisation n'ont pas manqué d'effets d'annonce pour justifier cette ouverture à la concurrence des secteurs publics. Ou-en est-on ? L'abonnement du téléphone a augmenté de 86% en 6 ans. Le prix de l'électricité sur le secteur libre a subi 55% de hausse en 4 ans.

Quand aux gains d'efficacité où sont-ils ? Des lignes de fret fraîchement rénovées sont fermées obligeant à faire appel au transporteurs routiers, ce qui est un non-sens écologique. Des suppressions d'emplois visent à satisfaire aux obligations de rémunérations des actionnaires etc....

Cette libéralisation répond en fait à deux objectifs : ouvrir de nouveaux champs de profits aux grands groupes privés et peser sur les normes sociales. La Constitution européenne ne vise pas autre chose en prônant un " marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée " et la directive Bolkestein, aménagée ou pas, accentuera cet effet.

Il est temps de s'arrêter pour considérer avec prudence et esprit critique ces libéralisations de pans entiers de l'économie nationale.

Nous devons mettre en avant notre responsabilité d'élus du peuple et c'est ce que nous demandons à travers la création de cette commission d'enquête.

L'APOGÉE d'un écrivain Pierre Le Coz, la Tanière du soleil, Apogée, 103 p

Pierre Le Coz construit une œuvre puissante et singulière. L'air de rien, parce qu'il est publié par une petite maison d'édition bretonne (Apogée), basée à Rennes, loin du "triangle d'or" de Saint Germain-des-Prés. Dans son coin, parce que cet enseignant de cinquante ans vit en Haute Garonne, loin de ses bases bretonnes. Son nouveau roman a la poésie et la force terrible de / Extase au noir, son précédent livre (Apogée, 2003). Dans les deux cas, on retrouve la dimension évocatrice du Rire rouge d'Andreev, un texte court mais un chef-d'œuvre du genre. Comprenez qu'il s'agit d'évoquer la guerre avec... poésie et lyrisme. Paradoxalement, l'Extase au noir se déroulait dans un pays blanc et froid, de l'est de l'Europe, qui ressemble fort à l'ex-Yougoslavie, alors que cette fois il s'agit d'Afrique dans la Tanière du soleil. Rwanda, Liberia, Côte d'Ivoire, Darfour... vous n'avez que l'embaras du choix. Peu importe l'endroit. Ce qui intéresse Le Coz, c'est de raconter comment deux amants vont survivre à la guerre civile. Parole évidente de notre existence, ces deux êtres prennent la fuite vers le grand désert... vers le bonheur, l'amour ou la mort? Le salut ou l'enfer, ou le repos éternel? Reste un grand texte. Un style. Une obsession. L'apanage des "vrais" écrivains. Reconnaissons Pierre Le Coz avant qu'il ne soit trop tard. .



par Guillaume Cherel Regards mars 2005

POUR LES LIBERTES COMMUNALES, ASSOCIATIVES ET SYNDICALES

Dans un communiqué, l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime dénonce à nouveau la " croisade " de l'actuel maire de Dieppe contre les droits et les militants syndicaux.

Le syndicat et son représentant seront en effet devant la Cour d'Appel de Caen le 4 avril alors qu'elle a été relaxée de ces accusations devant la Cour d'Appel de Rouen.

Elle appelle à participer dès 12 h 30 à un pique nique de lutte à côté du tribunal (parvis du théâtre) puis en manifestation autour du palais de justice.

Des transports collectifs sont prévus :

Départ du Havre à Franklin à 11 h, d'Harfleur place d'Armes à 11 h, d'Elbeuf place du champ de foire à 10 h 30

Départ de Dieppe, à la gare à 11 h, Départ de Rouen, maison CGT à 10 h 30

Il s'agit d'une des dimensions essentielles des attaques portées à l'égard de Christian Cuvilliez en qualité d'ancien maire de Dieppe, de deux de ses collaborateurs et de l'Union Locale CGT de cette ville.

Nous avons publié les éléments dans le précédent numéro de l'Avenir. Comme nous l'avons indiqué, nous appelons à une présence solidaire forte.

Prendre contact avec les Sections ou la Fédération du PCF - tél. 02 35 07 89 80.

En mouvement

■ METALLURGIE

Eramet, Hispano-Suiza : actions sur les salaires. de nombreuses actions ont eu lieu le 10 mars touchant 25000 salariés de Renault, usines et garages, Sidel, Teckumse, Dresser, Endel, Revima, CKD, Legrans etc

2000 métallos étaient présents dans la manifestation!

■ SORENI

DE NOUVELLES MENACES Cette entreprise de la navale du Havre en toujours sous la menace de liquidation après le diktat de Bruxelles

La fédération PCF de Seine-Maritime et son nouveau site

Retrouvez tous les articles et les liens sur:

www.pcf76.fr



N° 2

Daté du 21/02/2005

Lettre d'information éditée par la fédération de Seine-Maritime du Parti communiste français
Directeur de la publication : Daniel Lallier
Rédacteur en chef : Claude Etienne
Imprimerie : SNEIP Saint-Etienne-du-Rouvray
Tel 02 35 07 89 80

Courriel : Avenir@pcf76

Abonnement annuel : 25 €

Prix au numéro : 0,60 €

CPPA :numéro en cours d'attribution